

18 septembre 2008

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**QUANTEL**  
(Euronext Paris)

Par courrier du 17 septembre 2008, la société OTC Asset Management (79 rue La Boétie, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 septembre 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société QUANTEL et détenir, pour le compte desdits fonds, 264 902 actions QUANTEL représentant autant de droits de vote, soit 7,41% du capital et 6,27% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription d'actions QUANTEL dans le cadre de l'augmentation de capital de cette société (2).

Le déclarant a par ailleurs précisé détenir :

- 116 OBSAR donnant droit, par souscription, à autant d'actions QUANTEL,
- 55 580 OCA donnant droit, par conversion, à autant d'actions QUANTEL,
- 250 000 BSA donnant droit, par souscription à 50 000 actions QUANTEL.

---

(1) Sur la base d'un capital composé de 3 574 555 actions représentant 4 226 223 droits de vote.

(2) Cf. prospectus visé par l'AMF sous le numéro 08-162 le 31 juillet 2008.